

Crise en pharmacie hospitalière
**Nouvelles annulations de stages en pharmacie d'hôpital
les mardi 18 et jeudi 20 novembre**

(Montréal, le 17 novembre 2008) – Poursuivant leurs moyens de pression, les pharmaciens hospitaliers suspendront de nouveau cette semaine les stages des étudiants du baccalauréat en pharmacie dans certains hôpitaux de la province. Pour l'instant et comme la semaine dernière, ces suspensions auront lieu à raison d'une journée par université offrant la formation en pharmacie, soit le mardi 18 novembre pour des étudiants de l'Université de Montréal et le jeudi 20 novembre pour des étudiants de l'Université Laval. Une centaine d'étudiants du baccalauréat en pharmacie sont en stage dans le réseau public de santé actuellement.

Cette suspension progressive des stages pourrait évoluer, selon la situation, vers un arrêt complet des stages pour une période indéterminée. L'enseignement aux résidents en pharmacie, soit les pharmaciens qui se préparent à exercer dans un hôpital, sera toutefois maintenu.

Rappelons que les pharmaciens hospitaliers encadrent en stage tous les étudiants du baccalauréat, peu importe qu'ils se dirigent vers le secteur privé ou vers le milieu hospitalier. Dans les faits, le secteur privé attire près de 90 % des finissants.

Établissements où les stages seront annulés les 18 et 20 novembre

Les stages en pharmacie seront suspendus aux départements de pharmacie des établissements de santé suivants :

Le mardi 18 novembre (étudiants de l'Université de Montréal) :

Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu – Rouville, Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon, Centre de santé et de services sociaux de St-Jérôme, Centre de santé et de services sociaux de St-Léonard et St-Michel, Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog, Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Hôpital Charles LeMoyné, Hôpital Louis-H. Lafontaine, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, et Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

Le jeudi 20 novembre (étudiants de l'Université Laval) :

Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette, Centre hospitalier affilié universitaire de Québec, Centre hospitalier Robert-Giffard – Institut universitaire en santé mentale, et Hôpital Laval.

Rencontre avec le ministre de la Santé le 21 novembre

Pour la première fois depuis sa nomination, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Dr Yves Bolduc, rencontrera les représentants de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) le 21 novembre prochain. « Nous espérons sincèrement que cette rencontre conduira à l'application de solutions réelles. Les pharmaciens d'hôpitaux demandent la mise en place à court terme de solutions qui permettront d'intéresser de nouveau la relève à la pharmacie hospitalière. Cela passe indéniablement par des conditions salariales compétitives par rapport à celles offertes en pharmacie privée. Cela passe par une reconnaissance de la valeur et de l'expertise des pharmaciens d'hôpitaux », a indiqué le président de l'A.P.E.S. M. Charles Fortier.

Rappelons que la complexité des traitements pharmacologiques administrés en milieu hospitalier exige une formation complémentaire de deux ans. À l'heure actuelle, la relève tourne le dos à la pratique hospitalière en raison d'un écart de salaire d'environ 30 % par rapport au salaire offert en pharmacie privée.

Les pourparlers qui avaient cours avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de régler rapidement la crise qui mine leur profession sont dans une impasse depuis septembre. Après plusieurs mois de négociations avec l'A.P.E.S., le MSSS a refusé de mettre en place, dès maintenant, des mesures qui permettraient d'offrir des conditions salariales compétitives par rapport à celles offertes en pharmacie privée.

Le 29 octobre dernier, environ le tiers des pharmaciens hospitaliers du Québec étaient réunis en assemblée générale extraordinaire. Ils ont voté à 98,7 % en faveur de moyens de pression. Ces moyens de pression incluent aussi le retrait des pharmaciens de nombreux comités administratifs et scientifiques où leur expertise est requise.

En rappel

- Plus de 200 pharmaciens manquent dans les hôpitaux. C'est 1 pharmacien sur 5. Toutes proportions gardées, cela représente une pénurie 4 à 5 fois plus sévère que celle des infirmières.
- Dans cinq ans, le déficit sera de 600 pharmaciens. Or, il faut six ans pour former un pharmacien d'hôpital.
- La profession est aux prises avec une crise aiguë de relève. Année après année, les deux tiers des nouveaux pharmaciens nécessaires dans le réseau manquent à l'appel. Il en faudrait 100 par année selon le MSSS. Or, moins de 50 finissants au baccalauréat s'inscrivent au programme de pharmacie hospitalière. Et après trois ans sur le marché du travail, environ 35 seulement sont toujours en poste dans un hôpital.
- Le gouvernement a laissé un écart salarial insoutenable se développer entre les pharmaciens d'hôpitaux et les pharmaciens de pharmacie privée. Cet écart était inexistant en 1995.
- En 2006-2007, le pourcentage d'heures supplémentaires effectuées par les pharmaciens d'hôpitaux est près de deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des employés du réseau, une situation qui accroît le risque d'erreurs médicamenteuses.

À propos de l'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. est un syndicat professionnel incorporé en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40). Elle représente environ 1250 pharmaciens œuvrant dans quelque 125 établissements publics de santé du Québec, principalement des centres de santé et de services sociaux – CSSS (qui regroupent différents centres, tels que centres hospitaliers de soins généraux, de soins aigus, de soins de longue durée, centres hospitaliers universitaires ou affiliés, instituts, centres de réadaptation et CLSC).

- 30 -

Source : Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.)

Renseignements : France Bouffard
Sphère Communication
(514) 286-2772, poste 10 / cell. (514) 718-4811